

Les oiseaux souffrent de la sécheresse

ATTICHES. La température est toujours élevée, le vent sèche les terres, les jardins commencent à souffrir et avec eux, la petite faune locale, les oiseaux notamment. Il est important de veiller à laisser ici ou là, dans des endroits protégés des prédateurs (les chats notamment) des coupelles remplies d'eau fraîche.

Alain Naessens, administrateur Humanité et Biodiversité pour les Hauts-de-France rappelle aussi l'importance d'avoir une mare dans son jardin. « Grande ou petite, qu'importe ! Avec les périodes de canicule désormais récurrentes, ce havre de fraîcheur, de paix pour la nature sera au fil des années indispensable à la survie de notre biodiversité locale. »

Alain Naessens distille quelques conseils pour protéger le jardin en ces temps de canicule :

- Le paillage reste une pratique incontournable. Il évite que le sol surchauffe pendant la journée et limite l'évaporation de l'eau d'arrosage.
- Quant à l'arrosage, il vaut mieux arroser copieusement tous les deux ou trois jours pour mieux abreuver les racines que chaque jour de façon superficielle.
- Pour les arbres plantés dans l'année, il convient là aussi d'eau d'arroser copieusement.
- Sans oublier non plus le conseil de nos aînés : « un binage vaut deux arrosages ». ■ F. G. (CLP)



Il restera (bien) plus longtemps en détention pour de graves menaces

Lors d'une précédente audience, le suspect s'était lâché. Cette fois, il est resté mutique. Rendant encore plus incompréhensibles ses propos virulents visant un magistrat, des directrices de prison et des gardiens.

PAR LAKHDAR BELAID
villeneuve@lavoixdunord.fr

ANNŒULLIN. Mercredi dans le box de la salle des comparutions immédiates, Gilles Baudouin est passif. « J'observe mon droit à garder le silence » annonce le prévenu au président Mikael Simoens. Ce presque sexagénaire a pourtant de quoi s'animer. Détenu à la prison d'Annœullin, il était libérable le lendemain. Pourtant, la procureure Flavie Briche demandera au tribunal de le maintenir en cellule pour... trois ans.

“ Un casier judiciaire lourd : 41 mentions, dont 26 condamnations pour menaces. ”

Entre décembre et juin derniers, un juge d'application des peines de Lille, deux directrices de la prison, des gardiens aussi, ont été inondés de courriers et autres messages. Inondés est bien le mot, tant ces personnes seront bombardées de correspondances. Des injures, menaces, toutes



Le détenu a été jugé, et lourdement condamné, la veille du jour où il était censé être libéré. PHOTO ARCHIVES PATRICK JAMES

sortes de délires et autres dérapages sanguinolents... Le tout signé de la main d'un détenu n'ayant rien à voir avec cette avalanche de haine. Lui aussi est dans le prétoire. Il a fini par déposer plainte pour usurpation d'identité contre Gilles Baudouin. Mis en présence de courriers censés être rédigés de sa main, cet autre pensionnaire a reconnu l'écriture d'un ancien voisin de cellule, Baudouin, et produit, pour preuve, une attestation manuscrite que ce dernier lui avait fournie dans le passé. Étrange Bau-

douin... Peu après avoir été confondu, il a d'abord mis en avant une volonté de dénoncer des « injustices » en détention. Face aux magistrats, il affiche un masque rigide et mutique. Son casier judiciaire est lourd : 41 mentions. « Dont 26 condamnations pour menaces », rappelle la procureure Briche. Elle réclame trois ans de prison pour ces derniers propos et l'usurpation d'identité. Sanction : trente-neuf mois de détention supplémentaires, avec maintien en détention. ■

Les travaux en bordure de l'autoroute A1 s'achèveront fin août

VENDEVILLE. Depuis plusieurs mois, les riverains vivent au rythme des quinze tracteurs qui transportent les terres extraites lors du creusement des bassins de rétention d'eau. À cet endroit, l'autoroute passe dans la zone des champs captant qui alimentent les forages d'Emmerin et d'Houplin-Ancoisne. L'ouvrage est conçu afin d'éviter la pollution de l'eau que nous consommons. Elle peut se manifester de deux manières, la pollution chronique, les hydrocarbures et les particules de gomme de pneu charriées par les eaux pluviales, la pollution accidentelle lors d'accidents de véhicules transportant des produits dangereux.

UN COÛT DE 4 MILLIONS D'EUROS
Comme le précise Jean-Baptiste Bouchard, chef de projet à la DIR



À l'issue des travaux, l'ouvrage sera clôturé pour éviter l'apparition d'une faune susceptible d'en gêner le fonctionnement.

(direction interdépartementale des routes), l'ouvrage d'un coût total de 4 millions d'euros a été conçu pour ne nécessiter qu'un entretien simplifié. Il est situé au point bas entre Lesquin et Tem-

plemars, et reçoit l'eau de part et d'autre par un fossé bétonné avec une pente naturelle de 5 mm au mètre. Il est composé de deux espaces. L'eau se déverse d'abord dans un

bassin de décantation dont le fond est bétonné, d'une capacité de 2 500 m³. Il est possible d'en isoler le contenu en cas de pollution accidentelle. Les eaux pluviales y laissent se déposer les im-

puretés denses. Il y a en permanence 1,50 m d'eau afin que processus naturel se déroule correctement. Ce bassin est nettoyé une fois par an.

L'eau qui a perdu une bonne partie de ses impuretés passe dans le bassin d'infiltration d'une capacité de 4 000 m³. Le fond garni de sable retient ce qui n'a pas été capté précédemment avant que l'eau ne rejoigne la nappe phréatique. Il a une capacité suffisante pour résister à une pluie centenaire.

À l'issue des travaux, l'ouvrage sera clôturé pour des raisons évidentes de sécurité, mais aussi pour éviter l'apparition d'une faune, des terriers de lapins par exemple, susceptible d'en gêner le fonctionnement. Par la suite, un ouvrage de même type est prévu au niveau de l'échangeur de Seclin. ■ V. L. (CLP)